

PLAN DE COURS

Préparation du cours Éthiques organisationnelle, professionnelle et publique (ETH-7001)



Site de développement

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=118925>

Coordonnées et disponibilités

Luc Bégin
Enseignant
luc.begin@fp.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca
Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Plan de cours non officiel

22 juin 2020 (17h00)

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

[Avis important concernant les appareils mobiles](#) (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectifs	3
Formule pédagogique	3
But du cours	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Modes et critères d'évaluation	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
A déterminer	4
Analyse de texte	4
Travail long	5
Échelle de notation	5
Gestion des délais	5
Politique sur le plagiat	5
Politique du français	5
Appréciation de l'enseignement	6
Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval	6
Évaluation de l'enseignement	6
Matériel didactique	6
Spécifications technologiques	6
Bibliographie	7
Bibliographie	7

Description du cours

Introduction

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Objectifs

Objectifs de connaissance:

- Introduire à quelques enjeux théoriques et pratiques liés aux éthiques organisationnelle, professionnelle et publique.
- Distinguer et mettre en relation ces trois secteurs de l'éthique appliquée.

Objectifs d'habiletés intellectuelles:

- Favoriser les capacités de l'étudiant-e à analyser, comparer et critiquer les idées avancées dans les textes étudiés.
- Développer les capacités de l'étudiant-e à présenter verbalement et par écrit les résultats de ses analyses de textes ainsi que ses propres réflexions.
- Permettre à l'étudiant-e de préciser, clarifier et nuancer sa conception de l'éthique appliquée aux organisations, aux professions et aux affaires publiques.

Formule pédagogique

Leçons magistrales et séminaires. Il est attendu des étudiantes et étudiants qu'ils aient lu attentivement les textes à l'étude avant chacune des leçons.

But du cours

22 juin 2020 (17h00)

L'éthique occupe une place grandissante dans les milieux de travail, tant dans les administrations et organisations publiques que dans les entreprises privées. On assiste à un phénomène d'institutionnalisation de l'éthique qui affecte le travail en organisation, les activités professionnelles et la gestion des affaires publiques. Ce phénomène est porteur d'un ensemble d'enjeux éthiques touchant notamment les formes de régulation et de coordination des actions, les rapports à la norme et à l'autorité, le sens de l'activité professionnelle et l'intégrité des marchés publics. Sans se limiter à cette brève énumération, le séminaire sera l'occasion d'explorer certains enjeux majeurs des éthiques organisationnelle, professionnelle et publique.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
L'institutionnalisation de l'éthique Bref historique des développements des trois secteurs de l'éthique Le rôle-clé de l'OCDE De quelle éthique parle-t-on?
L'éthique organisationnelle Précisions conceptuelles : 1) Dispositifs éthiques 2) Normes et valeurs 3) Éthique de conformité, éthique réflexive L'intervention dans les organisationnels 1) Demandes d'intervention auprès des acteurs 2) Climat et culture éthiques 3) Le design institutionnel Les « outils » de détection et prévention 1) Les vulnérabilités organisationnelles 2) Le diagnostic éthique 3) Les risques éthiques
L'éthique publique

Éthique et gouvernance dans les GPI Les gardiens institutionnels de l'éthique Éthique, politique, pouvoir : des relations ambiguës

L'éthique professionnelle

Le système professionnel québécois 1) Historique et finalités Questions d'éthique professionnelle : 1) Les loyautés multiples 2) L'indépendance professionnelle 3) Déprofessionnalisation?

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Modes et critères d'évaluation

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
A déterminer	À déterminer	Individuel	20 %
Analyse de texte	À déterminer	Individuel	30 %
Travail long	À déterminer	Individuel	50 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

A déterminer

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Analyse de texte

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Il s'agit de produire deux analyses de textes comptant chacune pour 15 points. Les textes pouvant faire l'objet d'une analyse sont précédés d'un astérisque (*).

L'analyse consiste en un court texte d'environ 1200 à 1500 mots : une première partie résume les grandes lignes de l'argumentation de l'auteur ; une seconde partie propose une

ou plusieurs interrogations en regard du texte. L'interrogation peut prendre la forme d'une critique du texte comme elle peut viser plutôt un approfondissement de l'un ou l'autre aspect du texte.

Travail long

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	

Travail d'une longueur variant entre 4500 et 6000 mots. Le travail portera sur un thème abordé pendant le séminaire (ou connexe à un de ces thèmes). Le sujet devra être approuvé par le professeur.

Critères: Compréhension de la matière

Qualité de l'argumentation

Structure des travaux écrits et structure de la présentation orale

Qualité du français (10% de chacune des productions écrites)

Tout retard entraînera une pénalité de 2 points par jour de retard. Après 4 jours de retard, le travail sera refusé.

Échelle de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	80	84,99
B	76	79,99
B-	72	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	68	71,99
C	64	67,99
E	0	63,99

Gestion des délais

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujéti au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Pour plus d'informations concernant ce qui est interdit et ce qui est considéré comme une forme de plagiat, consultez le document à l'adresse suivante :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Politique du français

Le Conseil de la Faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison. L'entièreté de la politique du français en vigueur à la Faculté de philosophie peut être consultée à l'adresse suivante :

<http://www.fp.ulaval.ca/fileadmin/philo/documents/formation/information-documentation/guides-politiques/politique-francais.pdf>

Appréciation de l'enseignement

En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement](#), ainsi qu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

Évaluation de l'enseignement

22 juin 2020 (17h00)




« Il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration. »

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Plan de cours non officiel

22 juin 2020 (17h00)